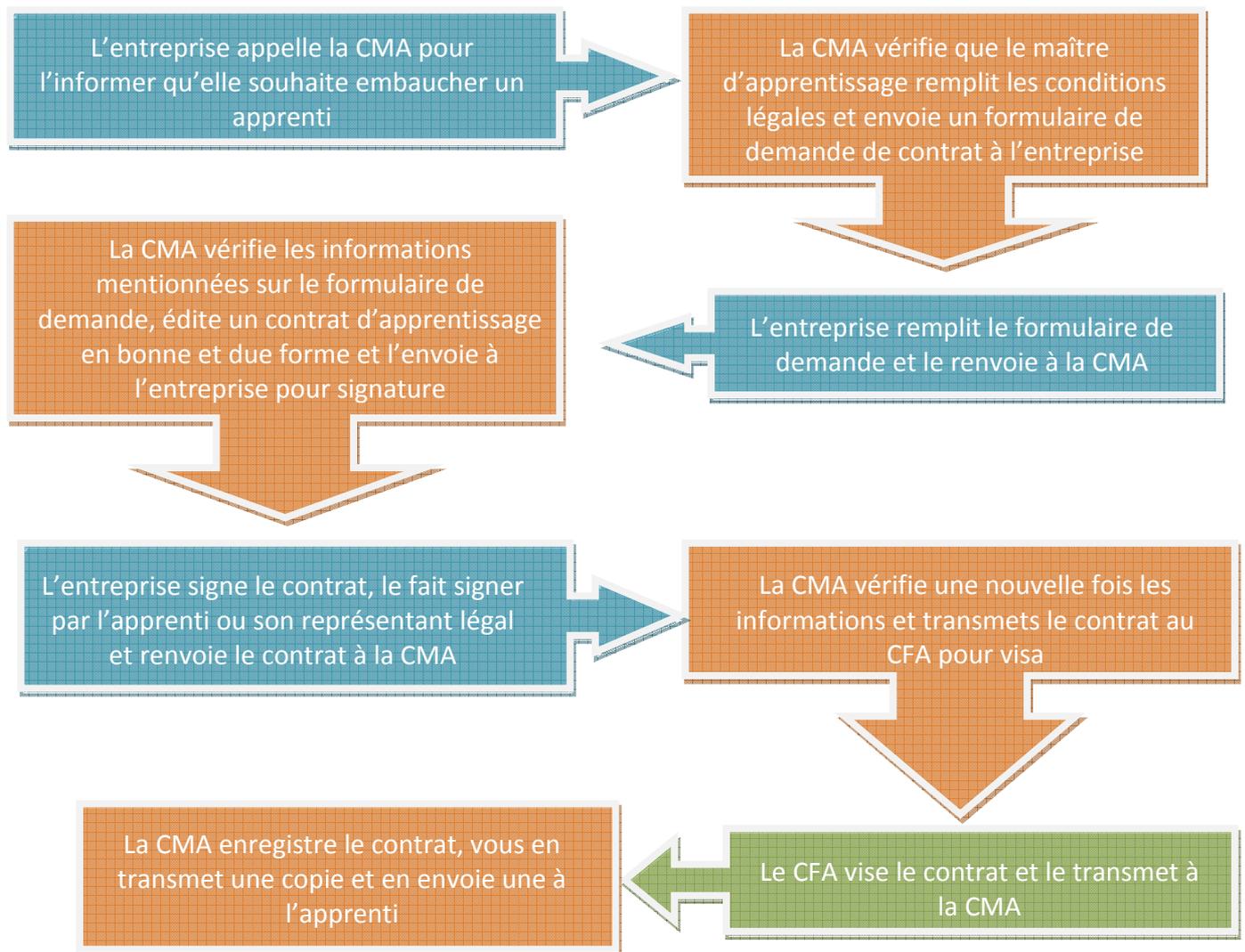


CIRCUIT DE TRAITEMENT ADMINISTRATIF DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Vous avez décidé d'embaucher un apprenti. Cette embauche doit se traduire par la signature d'un contrat d'apprentissage. Pour simplifier cette étape et éviter d'éventuelles erreurs (p.e. concernant la rémunération de l'apprenti), la Chambre de Métiers d'Alsace vous propose de vous accompagner dans cette démarche.

Schéma de la procédure d'enregistrement du contrat d'apprentissage



Les Services Jeunes et Entreprises de la Chambre de Métiers d'Alsace sont à votre écoute pendant toute cette procédure.

Le service d'assistance administrative proposé par la CMA donne lieu à redevance. Pour toute information, contactez la CMA (coordonnées sur notre site).



Chambre de Métiers d'Alsace

www.facebook.com/CMAlsace